

me semble qu'une telle intervention n'a pas sa place au cours de la période des questions.

#### L'INCIDENCE DE L'INFLATION SUR LES PAUVRES ET LES PERSONNES ÂGÉES

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Il est certain que personne ne s'attend à ce que le gouvernement se paie un régime d'austérité sur le dos des pauvres et des pensionnés. Ainsi, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada accusent un recul de près de \$4 mensuellement en valeur réelle et les prestations de sécurité de la vieillesse continuent à régresser, malgré l'indexation. La poussée inflationniste actuelle frappe bien durement ces gens, comme en témoignent des enquêtes effectuées à Toronto par Statistique Canada et d'autres sources qui montrent que la moitié des pensionnés de la vieillesse chez nous sont en train de glisser sous le seuil de la pauvreté.

• (1442)

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Nous avons un système au Canada selon lequel les pensions augmentent au rythme de l'indice des prix à la consommation. Il y a une formule de prévue dans la loi. C'est un système dont nous nous servons depuis un certain nombre d'années et je n'ai pas l'intention de le changer à ce moment-ci.

**M. McGrath:** Je regrette que le ministre ne semble pas se rendre compte qu'en dépit de l'indexation, les pensionnés de la vieillesse et ceux qui reçoivent des pensions aux termes du Régime de pensions du Canada perdent constamment du terrain. Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter des mesures avant l'ajournement de l'été pour continuer le paiement des allocations de conjoint pour venir en aide aux personnes qui sont le plus durement touchés, les femmes pensionnées, et pour ajuster le supplément de revenu qui n'est manifestement pas suffisant puisque l'indexation ne semble pas donner les résultats escomptés?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je ne peux faire à la fois les deux choses que me suggèrent les députés de l'opposition. Il y a quelques minutes, le député de York-Simcoe a dit que nous dépensions trop et le député de Saint-Jean-Est nous demande maintenant de dépenser encore davantage.

\* \* \*

#### LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

##### LA COMMISSION McDONALD—LA COMPARUTION DES MINISTRES

**M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggart):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au vice-premier ministre et a trait aux activités de la Commission McDonald et à l'enquête qu'elle est censée effectuer. A la lumière des déclarations qu'a faites la semaine dernière le vice-premier ministre et comme le calendrier des travaux de la Commission coïncide apparemment avec l'hésitation du premier ministre à déclencher des élections, pouvons-nous avoir l'assurance définitive que les ministres comparaitront devant la Commission royale McDonald en septembre et qu'il n'y aura plus de retard, que le premier ministre trouve ou non le courage de déclencher des élections?

#### Questions orales

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Je suis certain que la Commission n'a pas modifié son calendrier en fonction de la possibilité d'élections. Comme je l'ai indiqué, comme le premier ministre l'a signifié et comme les ministres intéressés l'ont déjà dit, ceux-ci sont prêts à comparaître devant la Commission quand celle-ci décidera de les convoquer comme témoins. Cela dépend entièrement de la Commission. Si elle avait convoqué les ministres cette semaine, ils auraient été heureux de s'y rendre tout comme ce sera le cas en septembre. Nous ne ferons aucun effort pour modifier en quoi que ce soit la date de comparution des ministres, d'une façon ou d'une autre.

**M. Hnatyshyn:** Le fait est que ce retard n'a fait l'objet d'aucun commentaire de la part des ministres. Ils n'ont en rien laissé entendre qu'ils désiraient comparaître devant la Commission. Je tiens cependant à demander tout simplement au vice-premier ministre, compte tenu d'une déclaration faite par un ex-membre du cabinet, l'honorable Mitchell Sharp, dans laquelle il déclarait que les sous-ministres seraient dorénavant tenus d'assumer la responsabilité de leur actes au sens où nous l'entendons dans nos usages parlementaires, compte tenu du bilan lamentable du gouvernement qui m'amène à me demander si les ministres n'assument pas en fait la responsabilité d'actes qui ont peut-être été commis par leurs sous-ministres, je tiens donc à poser une question supplémentaire fort simple au vice-premier ministre. Le ministre de la Consommation et des Corporations est-il ou non responsable devant la loi des actes auxquels lui et son ministère se sont livrés après l'avertissement reçu de la part de l'ex-ministre du Revenu national selon lequel ces actes pouvaient être illégaux? Le gouvernement estime-t-il qu'il est légalement responsable compte tenu de l'avertissement adressé par le ministre du Revenu national?

**M. MacEachen:** Le député est en train de répandre, pour ainsi dire, toute une série d'allégations dont je n'ai nullement l'intention de commenter le bien-fondé ni quoi que ce soit concernant plusieurs d'entre elles. Tout ce que je sais, c'est que cette affaire est présentement soumise à l'attention de la Commission McDonald qui est investie d'un très large mandat, que les ministres sont prêts à comparaître devant elle si on leur demande, que les questions auxquelles s'intéressent les députés seront évidemment soulevées, que les ministres se verront poser des questions, et qu'en fin de compte la Commission en tirera des conclusions.

\* \* \*

#### LA COMMERCE EXTÉRIEUR

##### LES TARIFS DOUANIERS JAPONAIS RELATIFS AUX IMPORTATIONS

**M. F. A. Philbrook (Halton):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné la politique de protectionnisme et de mise en place de barrières douanières que poursuit le Japon, au sujet de laquelle on pourrait fournir de nombreux exemples criants, et étant donné l'intérêt de son ministère à l'égard des sociétés commerciales canadiennes, le ministre peut-il nous dire si de nouvelles mesures ont été prises par le gouvernement pour persuader le Japon d'ouvrir véritablement son marché aux entreprises canadiennes, et en particulier à nos petites entreprises?